

## Objectifs

- S'approprier la démarche et les outils pour répondre au Décret du 5 novembre 2001 ;
- Mettre en œuvre une démarche d'évaluation des risques réaliste et adaptée au contexte de l'entreprise ;
- Décrire et quantifier les risques associés aux substances, aux processus, aux actions et événements dangereux ;
- Se donner les moyens de planifier et d'atteindre ses objectifs hygiène, sécurité et santé.

## Public

Responsables de projet sécurité :  
responsable sécurité, animateur sécurité,  
préventeur, responsable QSE, encadrement...

## Outils pédagogiques

- Remise d'un guide méthodologique
- Remise d'outils de mise en œuvre du projet (fiches d'identification et de recensement de risques, grilles d'évaluation)

## Option

Mise à disposition d'un module multimédia rappelant les bonnes pratiques sur :  
[www.prevenligne.fr](http://www.prevenligne.fr)

## Durée

1 journée

Réalisable sur mesure et sur site

## Programme

### I. Le décret du 5 novembre 2001 et la circulaire du 18 avril 2002

- Définition et identification des points fondamentaux
- Les enjeux et les conséquences pour les organisations

### II. Du management de projet à la mise en oeuvre de la méthodologie

- Détermination des objectifs et choix des acteurs pour le projet
- Les étapes du projet et les facteurs de réussite
- La documentation à utiliser
- Une méthodologie adaptable à votre entreprise : présentation

### III. De l'identification à l'évaluation des risques

- L'inventaire des risques : outils et méthodes, principes à respecter
- L'évaluation des risques : les différents critères d'évaluation et les méthodes de hiérarchisation des risques

### IV. Du "Document Unique" au plan d'action prévention

- "Document Unique" : forme, contenu, conditions de mise à jour
- Définition du Plan d'Action Prévention

## Plus

- + Capsecur conseil adhère à la charte de conduite de projet "évaluation des risques" proposée par la CRAM Rhône-Alpes, la Direction Régionale du Travail et l'ANACT.
- + Une approche de terrain.